Nations Unies DP/2022/25

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
31 mars 2022
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2022
6-10 juin 2022, New York
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
Fonds d'équipement des Nations Unies

Rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies en 2021

Résumé

Le présent rapport fait état de l'examen annuel des résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en 2021. Il y est rendu compte des progrès accomplis dans les deux domaines d'action du Cadre stratégique pour la période 2018-2021, à savoir : a) le renforcement de marchés financiers inclusifs et de systèmes de financement du développement local ; b) la mobilisation de fonds publics et privés aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, tout particulièrement dans les pays les moins avancés. Y figurent également une analyse de l'efficacité institutionnelle du FENU et un résumé des conclusions de l'évaluation cofinancée par le Bureau indépendant d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à : a) prendre connaissance du présent rapport ; b) saluer les progrès accomplis par le FENU dans la mise en œuvre de son Cadre stratégique pour la période 2018-2021 ; c) souligner le rôle essentiel du FENU dans la mise en œuvre de solutions de financement innovantes et variées, y compris à l'appui des activités plus larges du système des Nations Unies pour le développement, afin d'aider les pays les moins avancés à se relever et à « construire en mieux pour l'avenir » après la crise de la COVID-19 ; d) réaffirmer sa volonté de soutenir les activités du Fonds, en assurant notamment le financement intégral, au minimum, de ses besoins de base en ressources de croissance conformément au Cadre stratégique pour la période 2022-2025, soit 25 millions de dollars par an en ressources ordinaires et 125 millions de dollars en autres ressources, y compris une comptabilisation à l'actif exceptionnelle de 50 millions de dollars de son entité intermédiaire, le mécanisme BRIDGE.

22-04799X (F)

Merci de recycler

Table des matières

Page

I. Analyse du contexte 3

II. Principaux résultats 4

A. Résultats et réalisations marquantes 4

Résultat 1. Renforcement des marchés financiers inclusifs et des systèmes de financement du développement local en faveur des populations pauvres et vulnérables . 5

Résultat 2. Mobilisation de fonds publics et privés en faveur des pauvres 12

B. Moyens mis en œuvre par le FENU : analyse de l'efficacité institutionnelle 17

C. Engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent. . . . 19

III. Perspectives 20

I. Analyse du contexte

1. Les perspectives de développement à court et à moyen terme des pays les moins avancés restent sombres, du fait de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), de l'instabilité politique mondiale, des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Après avoir vu leur produit intérieur brut (PIB) diminuer en 2020, ces pays n'ont enregistré un taux de croissance que 1,4 % en 2021, soit la pire performance depuis trois décennies[1], ce qui est bien en deçà du taux annuel de 7 % qui est préconisé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les crises ont fait basculer des dizaines de millions de personnes dans l'extrême pauvreté, mettant un coup d'arrêt aux progrès accomplis ces dernières années dans la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Tandis que certaines projections indiquent une croissance du PIB de 4 % en 2022 et de 5,7 % en 2023, les faibles taux de vaccination, combinés aux problèmes d'endettement croissants, à l'accélération des taux d'inflation et à la lenteur du retour des investissements étrangers, laissent présager que le chemin vers la reprise sera long pour les pays les moins avancés[2]. La reprise est en outre entravée par la faiblesse des capacités productives et l'accentuation des disparités territoriales.

3. Avant la pandémie déjà, les pays les moins avancés étaient confrontés à d'importants déficits de financement entravant la réalisation des objectifs de développement durable. Quelque 1 000 milliards de dollars seraient nécessaires chaque année pour atteindre ces objectifs dans les 46 pays les moins avancés. Le déficit de financement pour réaliser les objectifs mondiaux est estimé à au moins 400 milliards de dollars par an[3].

4. En 2021, 22 pays parmi les moins avancés présentaient un risque élevé de surendettement ou étaient déjà en situation de surendettement[4], d'où une marge de manœuvre budgétaire limitée. Les insuffisances de financement ont été particulièrement importantes au niveau infranational. La COVID-19 a révélé le rôle essentiel joué par les acteurs locaux et le besoin urgent de nouvelles approches pour permettre aux collectivités locales de mobiliser des financements.

5. Le manque de consistance des marchés financiers dans les pays les moins avancés fait que les entreprises privées, en particulier les petites et moyennes entreprises, se heurtent à des obstacles pour accéder au crédit, et que les capitaux ne sont pas disponibles à des conditions accessibles pour assurer la mise en place des infrastructures locales durables dont les pays qui s'urbanisent le plus rapidement ont un besoin si urgent. Le secteur du microfinancement a été gravement touché par la crise, la solvabilité de nombreuses institutions de microfinance, notamment les plus petites, étant menacée[5].

6. Les pays les moins avancés continueront de dépendre fortement des financements extérieurs dans un avenir proche. Toutefois, les flux de ressources n'augmentent pas. En 2021, seul 1,7 % des flux mondiaux d'investissement étranger direct, soit 28 milliards de dollars, est allé aux pays les moins avancés[6]. En 2021, le

[1] Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (DESA), Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2022.

[2] DESA (ibid.), estimation de l'inflation dans les pays les moins avancés à 39,6 % en 2021.

[3] Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Rapport sur les pays les moins avancés, 2021. Réseau des solutions pour le développement durable, 2019.

[4] Voir : https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative.

[5] Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, « Microfinance Solvency and COVID-19: A Call for Coordination », septembre 2021.

[6] CNUCED, voir : https://unctad.org/system/files/official-document/diaeiainf2021d3_en.pdf.

nombre de nouvelles opérations d'investissement étranger direct de création était deux fois moins élevé qu'en 2019, tandis que le nombre de projets d'investissement liés aux objectifs de développement durable a diminué de 30 % en 2020 et de 17 % supplémentaires en 2021[7]. Les flux d'aide publique au développement bilatérale vers les pays les moins avancés ont stagné, oscillant autour de 28 milliards de dollars depuis 2017[8].

7. Tous ces facteurs mettent en lumière le besoin urgent de nouvelles approches, de partenariats, d'innovation et de prise de risque pour construire et transformer des systèmes de financement privés et publics catalysant des flux de capitaux plus importants pour les pays les moins avancés. En 2021, le FENU a défini son Cadre stratégique pour la période 2022-2025, qui constituera une plateforme pour l'intensification de ses approches innovantes en vue de fournir des solutions de financement qui contribueront à un développement économique vert et inclusif dans les pays les moins avancés.

II. Principaux résultats

A. Résultats et réalisations marquantes

8. Sur les 21 indicateurs d'efficacité du développement ayant fait l'objet de rapports en 2021, 20 sont en passe d'atteindre ou ont dépassé les objectifs fixés pour 2021. Les résultats de haut niveau en 2021 sont les suivants :

a) Le FENU s'est employé à promouvoir les économies numériques inclusives et l'inclusion financière, en s'associant à plus de 390 prestataires de services numériques et financiers, petites et moyennes entreprises et organismes publics qui ont permis d'apporter des solutions financières et autres solutions numériques inclusives à plus de 3 millions de personnes dans 35 pays ;

b) Le FENU a soutenu des initiatives évolutives dans 588 collectivités locales de 42 pays dans le but de renforcer leurs systèmes financiers infranationaux, et a réalisé 390 investissements stratégiques localisés, qui ont contribué à la création de 42 000 emplois et à l'appui à l'adaptation aux changements climatiques, démontrant l'efficacité des systèmes de financement décentralisés pour contribuer au relèvement après la COVID-19 et faire progresser le développement durable au niveau local ;

c) Le FENU a accordé neuf nouveaux prêts dans cinq pays en 2021, pour une valeur totale de 1,7 million de dollars, portant son portefeuille d'investissement à 30 prêts et garanties. Il a déboursé 37 millions de dollars, via des subventions catalytiques, à l'appui des investissements locaux, de la finance inclusive et de la fourniture de services numériques, ce qui a permis de débloquer 89 millions de dollars de financement direct et catalytique ;

d) Le FENU a continué de faire progresser et de soutenir la comptabilisation à l'actif de ses deux fonds mondiaux de financement mixte gérés par des tiers et axés sur le développement des petites et moyennes entreprises et des infrastructures, le Fonds BUILD et le Fonds international d'investissement municipal. Il s'est associé au Fonds mondial pour les récifs coralliens et s'est vu confier la gestion de ses opérations de prêts concessionnels. Il a intensifié ses efforts en ce qui concerne le développement de projets d'investissement durable pour ces fonds tout en facilitant le financement par d'autres sources.

[7] Moniteur de l'investissement étranger direct, n° 40 (unctad.org).
[8] DESA, Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2022.

9. L'objectif lié à l'indicateur de produit 1.3.1 se rapportant à la mise au point et à l'adoption de feuilles de route et de stratégies d'inclusion financière n'a été que partiellement atteint. Cela s'explique par une augmentation continue de la demande des pays en interventions et réformes politiques plus ciblées et pragmatiques dans le domaine de l'inclusion financière et numérique, qui s'éloignent des stratégies et feuilles de route. La demande d'orientations plus larges axées sur l'économie numérique a augmenté. Pour répondre à ces demandes, le FENU a développé son outil d'évaluation axé sur les politiques, le tableau de bord de l'économie numérique inclusive. En conséquence, l'indicateur de résultat 1.5, sur le pourcentage de pays ciblés passant d'un stade de marché à un autre dans les services financiers numériques, a été révisé de manière à ce qu'il suive le stade de développement du marché dans les économies numériques des pays ciblés, sur la base du tableau de bord. La mesure des services financiers numériques figure dans le tableau de bord.

Résultat 1. Renforcement des marchés financiers inclusifs et des systèmes de financement du développement local en faveur des populations pauvres et vulnérables

Économies numériques et marchés financiers inclusifs

10. La vocation du FENU est de contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation inclusifs et d'accélérer la mise au point et l'utilisation de la technologie et des services numériques dans des secteurs clés tels que la finance, l'énergie, la santé, l'éducation et l'agriculture. La stratégie du Fonds, qui consiste à soutenir les systèmes de marché qui stimulent les économies numériques inclusives, s'articule autour de quatre éléments : des clients autonomes, une innovation inclusive, un écosystème de paiement numérique ouvert et une politique et une réglementation favorables.

11. Le FENU a déployé le tableau de bord de l'économie numérique inclusive en tant qu'outil global pour guider les pays dans leur transformation en économie numérique. Ce tableau de bord permet, grâce à la collaboration de parties prenantes publiques et privées, d'évaluer l'état de l'économie numérique d'un pays, ainsi que les contraintes du marché national et l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées, en particulier les femmes, via son score d'inclusion des femmes. Les priorités qu'il permet de fixer éclairent les gouvernements dans leur parcours de transformation numérique. Le tableau de bord a été déployé dans 25 pays en 2021. En Ouganda, il est une composante d'une approche globale du FENU visant à aider le gouvernement et le secteur privé à élargir l'accès aux services numériques et à éclairer l'intégration de la numérisation dans le nouveau plan national de développement. Dans les Îles Salomon, le tableau de bord, lancé en 2021, a éclairé la mise à jour de la stratégie nationale d'inclusion financière et l'élaboration de la première stratégie nationale d'économie numérique, soutenue par le Fonds.

12. Dans le cadre de son programme sur les migrations et les envois de fonds, le FENU a mis en œuvre son approche de développement du marché pour permettre aux migrants et à leurs familles d'accéder à des canaux d'envoi de fonds abordables. Le Fonds a travaillé avec la Banque nationale d'Éthiopie pour soutenir l'introduction de 7 mesures politiques et 14 activités de développement des capacités sur les systèmes de gestion des données, les obligations de microépargne et les directives sur les envois de fonds. Aux côtés de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le FENU a soutenu l'harmonisation des politiques d'envoi de fonds à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud afin de rendre les canaux officiels d'envoi de fonds plus sûrs et plus transparents.

13. Le Fonds a collaboré avec neuf partenaires du secteur privé pour piloter et mettre à l'échelle des modèles commerciaux ciblant les migrants et leurs bénéficiaires en vue d'améliorer leur situation financière et leur résilience au Bangladesh, en Corée du Sud, aux Émirats arabes unis, en Éthiopie, au Myanmar, au Sénégal et à Singapour. Ces partenariats ont permis de lancer 13 services, touchant 312 000 clients (27,5 % de femmes) qui ont envoyé plus de 350 millions de dollars. Plus de 98 000 clients (79 % de femmes) ont été formés dans le cadre de quatre campagnes d'acquisition d'une culture financière.

14. **Innovation financière inclusive.** Le FENU a œuvré avec des entreprises de technologie financière du secteur privé, des prestataires de services financiers et d'autres entrepreneurs à la promotion de la mise au point de solutions financières numériques et d'autres solutions ciblant les marchés du dernier kilomètre. En 2021, il a soutenu le pilotage et la mise à l'échelle de 99 produits et services financiers de ce type.

15. Par son engagement auprès des incubateurs de jeunes pousses et des centres d'innovation, le FENU a soutenu la création d'un environnement favorable aux entreprises de technologie financière et aux écosystèmes d'innovation plus larges. En Zambie, le Fonds a lancé le programme d'accélération FinTech4U à l'intention des entreprises du secteur de la technologie financière et des services financiers numériques, qui cible les segments de population mal desservis. En 2021, le programme a soutenu 10 entreprises de technologie financière en leur mettant à disposition une plateforme pour mettre au point et tester leurs produits dans un environnement sûr, nouer des partenariats et participer aux activités de développement des capacités. Toujours en Zambie, le FENU a achevé le cadrage d'un nouveau mécanisme d'assistance technique et de garantie à l'intention des microentreprises et petites et moyennes entreprises, d'un montant de 15 millions de dollars, qui vise à renforcer la performance et la résilience de ces entreprises via l'amélioration de l'accès aux services de financement et aux services liés au développement des entreprises, d'une part, et l'utilisation de solutions numériques pour les opérations commerciales, de l'autre.

16. En Tanzanie, le Fonds a mis en place un laboratoire numérique, avec le concours de la Banque de Tanzanie et de ModusBox, pour intégrer les organisations de coopératives d'épargne et de crédit et les institutions de microfinance dans le système de paiements instantanés du pays. Au total, 23 prestataires de services financiers ont été formés aux principes et aux principales caractéristiques des systèmes de paiement ouverts.

17. En Ouganda, en 2021, plus de 700 000 clients (300 000 femmes) ont été directement touchés par les services de paiement numérique soutenus par le FENU, et près de 1,5 million de personnes ont acquis des compétences numériques et financières. Le Fonds a soutenu une association de centres d'innovation et de pépinières d'entreprises pour l'organisation d'un concours d'innovation dans le cadre duquel des entreprises lauréates se sont vues attribuer des subventions pour piloter leurs solutions, notamment un dispositif numérique permettant aux réfugiés d'acquérir des compétences numériques et financières, une plateforme mobile pour la livraison jusqu'au dernier kilomètre de facteurs de production agricoles abordables aux petits exploitants et une plateforme d'affacturage permettant aux petites et moyennes entreprises d'honorer les conditions de paiement des fournisseurs, des travailleurs et des clients. Le FENU a collaboré avec des acteurs du secteur privé pour soutenir des modèles commerciaux d'octroi de crédits aux populations locales. Il a soutenu une entreprise de technologie financière dans la mise sur pied d'une plateforme numérique permettant aux associations villageoises d'épargne et de crédit d'enregistrer et de gérer leurs transactions avec les membres et de s'appuyer sur un

système de notation du risque de crédit pour proposer des produits de prêt aux agriculteurs. Près de 7 000 agriculteurs se sont inscrits à ce système numérique en 2021.

18. Au Bangladesh, 2,3 millions de microentrepreneurs ont bénéficié des innovations commerciales soutenues par le FENU en matière de paiements numériques, de notation alternative du risque de crédit, de microassurance, de tenue de livres, de gestion des stocks, d'enregistrement des entreprises et de commerce électronique rural. Plus de 100 000 petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'un appui à l'acquisition de compétences financières numériques, et 3 400 microentrepreneurs issus de communautés marginalisées ont bénéficié d'une formation et de services liés au développement des entreprises pour accéder au commerce électronique et à un réseau de livraison jusqu'au dernier kilomètre.

19. **Innovations numériques pour faire face à la COVID-19.** La COVID-19 a mis en lumière les perspectives offertes par la technologie pour améliorer les moyens de subsistance des populations, au-delà de l'inclusion financière. La pandémie a accru la pertinence des services numériques, notamment les envois de fonds via les portefeuilles des téléphones portables et le paiement en ligne sur les plateformes de commerce électronique. Le FENU a aidé les pays à intégrer des solutions numériques en réaction à la COVID-19. Dans le Pacifique, il a soutenu la réduction et la suppression des frais d'envoi de fonds aux Fidji et aux Tonga, ce qui a permis de multiplier chaque mois par près de dix le nombre et la valeur des opérations d'envoi de fonds. Au Rwanda, le FENU s'est associé à la Chambre des technologies de l'information et de la communication et au Ministère des technologies de l'information et de la communication et de l'innovation pour accroître l'utilisation des places de marché numériques, en ciblant en particulier les microentreprises et petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes, afin de permettre la poursuite des activités pendant les confinements. Depuis la mi-2021, plus de 1 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises ont été intégrées à 22 plateformes de commerce électronique. En Afrique occidentale et centrale, le FENU a stimulé l'acquisition d'une culture financière et l'aptitude à se servir des outils numériques de 63 797 clients, renforcé la résilience des microentreprises et des petites et moyennes entreprises grâce à des solutions de commerce électronique et de paiement en ligne, et apporté des fonds pour contribuer à la numérisation des opérations commerciales.

20. **Réduction des entraves politiques à l'inclusion financière et numérique.** En 2021, le FENU a soutenu la mise en œuvre de stratégies nationales d'inclusion financière dans 14 pays et contribué à l'élaboration de 23 stratégies, politiques et plans d'action liés à l'inclusion financière. Il a notamment créé un groupe consultatif sur les femmes et les services financiers numériques, composé de représentants de la société civile, de régulateurs et de décideurs publics de six pays (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad). Le groupe a présenté 23 propositions de politiques pour accélérer l'inclusion financière des femmes en Afrique centrale.

21. Le Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers, qui est actif depuis 2014 et a pris fin en juin 2021, a contribué à inscrire plus de deux millions d'insulaires du Pacifique (dont plus de 175 000 en 2021) à des services financiers officiels, quelque 51 % des clients étant des femmes. Le Programme pour l'économie numérique dans le Pacifique qui lui succède a été lancé en 2021 afin d'élargir l'accès des populations aux services de base via des solutions et des canaux numériques. En 2021, le Programme a réalisé des évaluations aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, au Timor-Leste, aux Tonga et à Vanuatu, aidant les gouvernements du Pacifique et les partenaires du secteur privé à recenser les principales contraintes

politiques et commerciales qui entravent le développement de leurs économies numériques inclusives.

22. Le Dialogue sur la gouvernance mondiale de la finance numérique, plateforme conjointe du PNUD et du FENU, a été créé pour catalyser les innovations en matière de gouvernance qui prennent davantage en compte le poids des grandes entreprises de technologie financière et qui incluent les perspectives du Sud. En 2021, le Dialogue a publié sept études techniques et a incité les acteurs internationaux, notamment la Banque des règlements internationaux, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le Conseil de stabilité financière et le Groupe des Vingt, à appliquer une optique de développement plus forte dans leurs travaux avec les grandes entreprises de technologie financière. En 2021, le PNUD et le FENU ont conjointement fait avancer les recommandations de l'Équipe spéciale du Secrétaire général chargée de la question du financement numérique en faisant progresser plusieurs initiatives dans le cadre d'une proposition commune de financement numérique. Un certain nombre de gouvernements ont été soutenus dans la réalisation d'évaluations des écosystèmes de financement numérique afin d'intégrer les considérations relatives aux entreprises de technologie financière dans leurs cadres de financement nationaux intégrés et de mettre au point des stratégies de financement numérique. Au Bangladesh, le FENU et le PNUD ont conçu un instrument financier innovant destiné à mobiliser l'épargne intérieure pour le financement de projets d'infrastructures vertes, qui sera piloté et étendu en 2022. Au Zimbabwe, une plateforme boursière a été lancée pour permettre l'accès au capital des petites et moyennes entreprises. Le FENU et le PNUD la déploieront dans 10 pays.

23. L'alliance « Better Than Cash » (Mieux que de l'argent liquide), dont le secrétariat est hébergé par le FENU, est un partenariat regroupant près de 80 gouvernements, entreprises et organisations internationales qui vise à accélérer la transition de l'argent liquide vers des systèmes de paiement numérique responsables afin de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux. En 2021, l'alliance a travaillé avec le Gouvernement éthiopien sur le lancement de sa toute première stratégie nationale de paiement numérique, qui est mise en œuvre par des partenaires et devrait bénéficier à plus de 100 millions de personnes à l'horizon 2024. Ses travaux de recherche et ses activités de plaidoyer ont permis à l'alliance de convaincre les Gouvernements du Sénégal et du Burkina Faso de numériser le paiement des salaires.

24. **Financement de l'action climatique et de l'énergie propre.** En promouvant l'accès au financement à tous les niveaux de la chaîne de valeur énergétique via des solutions numériques, le FENU a aidé le Burkina Faso, l'Éthiopie, l'Ouganda et la République démocratique du Congo, en collaboration avec plus de 70 entreprises partenaires, à vendre près de 350 000 produits et services d'énergie propre, au profit de 1,8 million de personnes.

25. Au Burkina Faso, le FENU a soutenu plus de 80 entrepreneurs du secteur de l'énergie en leur apportant un appui au développement commercial et une assistance technique : 3 375 dispositifs photovoltaïques et 766 fourneaux ont été vendus, tandis que 135 emplois à temps plein et 247 emplois à temps partiel ont été créés (33 % pour les femmes).

26. En République démocratique du Congo, le décaissement de 343 400 dollars de subventions a permis à des partenaires du secteur privé de vendre plus de 22 000 fourneaux et 3 300 kits d'allumage pour gaz de pétrole liquéfié, ce qui a permis de créer plus de 100 emplois et de desservir près de 140 000 personnes. En Ouganda, plus de 170 000 produits de cuisson propre et 24 000 dispositifs photovoltaïques ont été vendus par les partenaires soutenus par le FENU en 2021.

27. Aux Fidji, le Programme d'adaptation aux changements climatiques et d'assurance du Pacifique a lancé le tout premier produit de microassurance paramétrique liée au climat et aux risques de catastrophe dans la région Asie-Pacifique, couvrant les précipitations extrêmes et la vitesse du vent. Le programme a piloté trois nouveaux produits d'assurance inclusifs : une couverture contre les vents violents, une couverture contre les cyclones et une assurance de protection sociale pour les bénéficiaires des Fidji. L'approche inclusive du développement du marché garantit l'inclusion réelle des femmes et des groupes vulnérables dans les produits de financement de la lutte contre le risque de catastrophe climatique.

Financement du développement local : mécanismes en faveur d'infrastructures et de services locaux durables

28. Le FENU sert de pôle d'excellence pour le financement du développement économique local et le financement des collectivités locales. Il conçoit et met en œuvre des mécanismes de financement publics et privés dirigés localement afin de relever les défis liés au développement économique local, à l'urbanisation inclusive et à l'adaptation et la résilience environnementales durables. En 2021, le Fonds a soutenu des initiatives évolutives via 588 collectivités locales dans 42 pays et a réalisé 390 investissements localisés visant à démontrer l'efficacité des mécanismes de financement décentralisés en matière d'adaptation au climat, d'énergie propre, d'autonomisation des femmes, de sécurité alimentaire, de santé et de développement économique local, créant 42 478 emplois et bénéficiant à 992 058 personnes (532 401 femmes).

29. **Financement de l'adaptation locale au climat via le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local.** Dispositif national conçu pour apporter un financement de l'action climatique national et international au niveau local, le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local a continué de permettre aux collectivités locales d'évaluer les risques et de planifier, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi d'un développement résilient aux changements climatiques dans plus de 30 pays, dont 25 pays parmi les moins avancés et six petits États insulaires en développement. À la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local a été officiellement considéré par le Groupe des pays les moins avancés comme l'une des initiatives soutenant la mise en œuvre et la réalisation de la « Vision des PMA pour 2050 », ouvrant la voie à une reconnaissance ultérieure par la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et par la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en tant que mécanisme non marchand au titre de l'article 6.8 de l'Accord de Paris conclu lors de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Au total, 322 collectivités locales mettent en œuvre le Mécanisme, favorisant l'adaptation locale et renforçant la résilience climatique pour plus de 12,5 millions de personnes. Au cours de l'année 2021, il a levé 25 millions de dollars en financement direct, portant le total des fonds mobilisés à 125 millions de dollars, financements direct et parallèle confondus. Le FENU a déployé 17,6 millions de dollars via l'assistance technique, l'appui aux politiques et le renforcement des capacités, ainsi que les subventions axées sur les résultats destinées aux infrastructures résilientes aux changements climatiques.

30. En Gambie, le FENU a soutenu 23 projets d'adaptation aux changements climatiques (bénéficiant directement à plus de 27 000 personnes), notamment des pompes de forage photovoltaïques visant à améliorer l'accès à l'eau potable et la création de jardins horticoles afin de renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Au Bangladesh, 188 investissements d'adaptation aux changements

climatiques ont été entrepris dans 72 sous-districts, en se concentrant sur le déploiement de solutions fondées sur la nature à l'appui des efforts locaux déployés en matière d'agriculture, d'eau, d'assainissement et d'hygiène et d'infrastructures d'adaptation.

31. L'accès direct à un financement durable pour renforcer la résilience climatique, y compris le financement international de l'action climatique tel que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation, reste un défi pour les acteurs infranationaux. L'assistance technique du Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local, et sa méthode éprouvée, aident les pays membres à garantir l'accès à ces fonds par le truchement d'entités nationales de mise en œuvre. En 2021, la valeur des projets susceptibles d'être financés par ces fonds représentait quelque 165 millions de dollars. Trois entités nationales de mise en œuvre soutenues par le Mécanisme, au Bénin, au Bhoutan et au Cambodge, ont été accréditées auprès du Fonds vert pour le climat, avec l'appui du FENU.

32. **Investissements municipaux et gestion des finances publiques locales.** Le FENU soutient les collectivités et les communautés locales sur la voie d'une transformation inclusive, durable et résiliente, en réalisant des investissements dans les infrastructures et en fournissant une aide au développement économique local. Dans le cadre du projet d'initiatives de développement dans le nord de l'Ouganda, le FENU a contribué à l'amélioration de l'administration fiscale par l'automatisation de l'enregistrement, de l'évaluation et du recouvrement des contribuables. Quatorze des 18 collectivités locales du nord de l'Ouganda disposent désormais de dispositifs de collecte des recettes entièrement automatisés grâce au système intégré d'administration des recettes. Ces systèmes ont permis à cinq collectivités locales de faire état d'une augmentation de leurs recettes d'environ 32 %. Grâce au Fonds d'excellence pour la gouvernance locale, les collectivités locales, les communautés et leurs partenaires ont investi plus de 2,2 millions de dollars dans sept districts pilotes via 14 projets d'infrastructure économique de taille moyenne et de promotion du développement économique local. Cinquante-neuf pour cent des investissements ciblaient les marchés généraux du commerce et des marchandises, 7 % les installations communautaires de transformation primaire des produits agricoles, et 34 % les marchés du négoce et de l'élevage de bétail. Il s'agissait notamment de remettre en état plus de 400 kilomètres de routes, de relier les populations aux marchés et d'attirer les investissements du secteur privé.

33. En Somalie, le FENU a soutenu la création du Fonds de développement local par la mise en place d'un système de transfert fiscal intergouvernemental dans 33 districts des nouveaux États membres de la fédération. Dans les régions où l'assistance technique du FENU était plus ancienne, en 2021, et pour la première fois, tous les districts soutenus du Somaliland et du Puntland ont déposé 100 % de leurs contributions engagées au Fonds, témoignant ainsi du renforcement de leur capacité financière. Le FENU réalise en Somalie des investissements catalytiques, principalement destinés aux routes et aux infrastructures sociales, qui ont été multipliés par trois depuis 2019 et se sont avérés efficaces pour catalyser des financements du développement supplémentaires. Ainsi, en 2019, le FENU a injecté 56 000 dollars dans la construction d'une route à Bur Tinle. En 2021, le projet avait catalysé des investissements locaux supplémentaires du secteur privé et de la communauté équivalant à 671 000 dollars.

34. En République démocratique populaire lao, le FENU a aidé le gouvernement à mettre en place un mécanisme de financement décentralisé par le truchement de la subvention globale « Ne laisser personne de côté », qui a permis de cofinancer la mise en service et la finalisation de huit projets d'infrastructures de collectivités locales, en combinant une subvention avec les budgets du secteur public. La subvention a

ciblé les communautés les plus vulnérables de la République, en testant et en institutionnalisant un nouveau type de catégorie de subvention globale du FENU afin de poursuivre la constitution d'un corpus de connaissances visant à accroître les flux financiers vers les collectivités locales.

35. En Guinée, le mécanisme de financement mis au point par le FENU en partenariat avec le gouvernement consacre un pourcentage des redevances minières à des investissements consentis par les collectivités locales, pour un montant qui a atteint plus de 9 millions de dollars en 2021. Le FENU a aidé les collectivités locales à renforcer leurs capacités en matière de responsabilité et d'utilisation efficace de ces fonds.

36. En partenariat avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie et le Gouvernement suisse, le FENU a co-conçu l'initiative « Blue Peace ». Cette initiative vise à soutenir la mise en œuvre et le financement d'un plan directeur de développement intégré et d'un plan d'investissement pour le bassin, comprenant un ensemble de projets d'infrastructure complémentaires, tels qu'une centrale hydroélectrique, un barrage hydroagricole et une station de traitement de l'eau potable. Mode de financement novateur, l'obligation Blue Peace permet à l'organisme de bassin régional non souverain d'accéder aux marchés des capitaux pour financer le plan directeur. En Sierra Leone, l'initiative soutient le financement d'installations fiables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. En 2021, 260 membres du comité local de gestion de l'eau du conseil municipal de Freetown ont été formés dans le cadre du déploiement de cet instrument.

Combler l'écart entre les genres et soutenir l'autonomisation économique des femmes

37. Le FENU fait progresser l'autonomisation économique des femmes en s'efforçant de réduire l'écart financier qui limite les possibilités d'avancement de ces dernières. Il s'attaque aux contraintes de marché et de pouvoir d'action qui limitent l'accès des femmes aux marchés et aux services, notamment en mettant en œuvre des solutions numériques et en levant les obstacles structurels à l'autonomisation économique des femmes au niveau local.

38. Le FENU a co-présidé la coalition de lutte pour la justice et les droits économiques du Forum Génération Égalité et a présenté son cadre d'engagement en faveur d' « économies égalitaires ». Le Fonds et ses partenaires ont lancé la campagne « Agir pour l'égalité financière » afin de faire progresser l'égalité financière pour les femmes.

39. Le FENU a lancé son « Inclusive Digital Economies and Gender Playbook » (Guide sur l'économie numérique inclusive et le genre), qu'il a utilisé pour organiser des formations à l'intention des parties prenantes internes et externes dans plusieurs programmes nationaux. Ce guide est utilisé par la Banque asiatique de développement et le Fonds monétaire arabe pour le renforcement des capacités et la formation.

40. Le FENU a également lancé une boîte à outils complète pour l'autonomisation économique des femmes, utilisée pour orienter l'appui politique et réglementaire, les solutions de financement locales et l'assistance technique à destination des entreprises dirigées par des femmes. En partenariat avec le PNUD et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FENU a fourni un soutien aux collectivités locales sur les cadres politiques, la planification et l'élaboration de budgets tenant compte des questions de genre afin de surmonter les obstacles structurels à l'égalité des genres. Ce soutien a permis d'élaborer et de mettre en œuvre au niveau local plus de 20 stratégies, plans

d'action, réglementations et budgets tenant compte des questions de genre dans les pays de programme.

41. Afin de lutter contre les inégalités croissantes et de promouvoir l'inclusion dans les villes des pays les moins avancés qui connaissent une croissance rapide, le FENU a lancé une initiative de financement local inclusif, « IncluCity », visant à promouvoir des moyens de subsistance résilients et équitables et de meilleurs services publics grâce à un financement accru et sur mesure des investissements municipaux. Au Sénégal, le FENU a aidé une municipalité à réhabiliter un marché aux poissons où travaillent plus de 200 vendeuses. Au Bangladesh, le FENU s'est associé à ONU-Femmes et au PNUD dans le cadre de l'initiative d'autonomisation des femmes pour une croissance inclusive en créant une plateforme d'investissement tenant compte des questions de genre pour la banque centrale, en établissant un lien entre les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et les institutions gouvernementales locales et en soutenant plus de 5 000 femmes dans des activités génératrices de revenus durables.

Résultat 2. Mobilisation de fonds publics et privés en faveur des pauvres

42. En 2021, le FENU a élargi ses encours de prêts avec l'émission de neuf nouveaux prêts d'une valeur de 1,7 million de dollars. Ces prêts ont bénéficié à des entreprises des secteurs de l'énergie, des services financiers, de l'agriculture et de la protection marine au Burkina Faso, aux Fidji, au Malawi, au Myanmar et en Ouganda. Au Burkina Faso, le FENU a soutenu une coopérative rizicole incapable d'obtenir un prêt bancaire du fait d'un manque de garanties. Il a apporté un financement concessionnel à court terme ainsi qu'une garantie qui a permis à une banque locale d'accorder à la coopérative un financement de 206 300 dollars. Cet appui financier a permis de construire une nouvelle rizerie de grande capacité et de commercialiser un riz blanc de haute qualité sur le marché local.

43. Les prêts concessionnels catalytiques et les garanties du FENU ont été fournis via le mécanisme BRIDGE, qui cible les entreprises et les projets en phase de lancement qui ne peuvent encore prétendre au financement d'autres institutions. Le financement du FENU les a aidés à établir un historique des investissements reçus en vue d'en attirer de nouveaux. Ce mécanisme comble un vide dans l'architecture internationale du financement du développement. Au total, le FENU a accordé 27 prêts et trois garanties, pour une valeur de 5,8 millions de dollars, dans les domaines de l'économie verte, de la sécurité alimentaire et la nutrition, de l'inclusion financière et de l'innovation, ainsi que de l'économie bleue, au profit de neuf pays.

44. En 2021, le FENU a étendu ses opérations de prêt et de garantie en s'engageant auprès du Fonds mondial pour les récifs coralliens. Ce Fonds accorde des subventions et fournit des financements concessionnels afin d'orienter les capitaux privés vers des activités visant à prévenir la dégradation des récifs coralliens, qui met en péril l'une des sources de biodiversité les plus riches sur Terre et les moyens de subsistance d'un milliard de personnes. Le FENU a été désigné pour gérer le guichet de prêts concessionnels appelé « Blue BRIDGE ». Jusqu'à présent, 8,8 millions de dollars de capitaux concessionnel ont été accordés au FENU pour financer la protection et la restauration des récifs coralliens dans cinq pays. Il est prévu, dans le cadre du mécanisme Blue BRIDGE, d'investir plus de 40 millions de dollars dans l'appui aux interventions dans plus de 26 écosystèmes prioritaires de récifs coralliens dans le monde.

45. Le FENU a continué de soutenir son fonds « BUILD » de financement mixte géré par des tiers, qui vise à attirer des capitaux commerciaux afin de financer les petites et moyennes entreprises qui présentent un fort potentiel commercial et des perspectives prometteuses en matière de développement durable. Le fonds BUILD,

devenu pleinement opérationnel en 2021, a réalisé un premier investissement de 500 000 dollars dans une entreprise de production d'énergie solaire hors réseau en Afrique. Cette opération a été préparée et évaluée par le FENU. La mobilisation de ressources additionnelles pour le fonds a progressé, trois donateurs ayant approuvé l'apport de 25 millions de dollars pour des financements de première perte et des financements mezzanine, ce qui contribuera à attirer les investissements du secteur privé.

46. Le FENU, puisant dans ses programmes et dans le système des Nations Unies au sens large, fournit une réserve de perspectives d'investissement pour le fonds BUILD. Il gère le mécanisme d'assistance technique « BUILDER » pour le fonds, qui fournit des services liés au développement des entreprises en guise de soutien avant et après investissement pour les entités ciblées par le fonds. Quelque 60 bénéficiaires éventuels ont été recensés et ont fait l'objet d'une présélection initiale par le FENU. Nombre d'entre eux recevront une aide du mécanisme BUILDER.

47. Le FENU, en créant des ***économies numériques inclusives***, utilise des subventions axées sur les résultats et des prêts concessionnels pour soutenir le secteur privé et d'autres partenaires et les inciter à mettre au point et à adapter leurs produits financiers et autres de manière à répondre aux besoins des populations non bancarisées et sous-bancarisées tout en restant financièrement viables. L'idée est que ces investissements soient complétés par des contributions des partenaires et qu'ils permettent de mobiliser des financements extérieurs supplémentaires. En 2021, aux subventions et prêts du FENU, dont les montants s'élèvent à 12 millions et 1,5 million de dollars, respectivement, se sont ajoutés des apports en capitaux de partenaires du secteur privé à hauteur 7,7 millions de dollars, ce qui a permis de mobiliser 45,3 millions de dollars supplémentaires en financement extérieur.

48. En République démocratique du Congo, à la fin de 2020, le FENU a accordé des prêts concessionnels à deux entreprises du secteur de l'énergie propre, pour une valeur combinée de 650 000 dollars, auxquels s'ajoute un co-investissement de 500 000 dollars de la Social Investment Managers and Advisors Bank (SIMA). En 2021, les deux entreprises ont levé 4,5 millions de dollars supplémentaires auprès de deux prêteurs.

49. En Éthiopie, le FENU et le PNUD ont créé un fonds de garantie contre le risque de crédit, administré et garanti par la Banque de développement d'Éthiopie. Ce fonds fournit une garantie de crédit partielle de 50 % pour augmenter le montant des prêts des institutions financières aux fournisseurs de technologies énergétiques rurales. Deux sociétés de services énergétiques ont bénéficié de prêts d'un montant total de 131 250 dollars grâce à ce mécanisme, ce qui a permis à 19 fournisseurs de services énergétiques partenaires de vendre plus de 566 000 unités de cuisson et de production d'énergie solaire.

50. Au Cambodge, le FENU a aidé six prestataires de services financiers et entreprises de technologie financière à mobiliser des financements auprès de sources extérieures, notamment des investisseurs privés, un organisme gouvernemental de développement et des banques privées. Le FENU fournit une subvention de 650 000 dollars (150 000 dollars décaissés en 2021) et une assistance technique à la « Women's Livelihood Bond™ (WLB™) Series » d'Impact Investment Exchange (IIX) (tranches 1 et 2), le premier instrument d'investissement à impact tenant compte des questions de genre à être coté en bourse. La série WLB™ est un ensemble de titres de créance innovants, au capital de 150 millions de dollars, visant à soutenir les femmes entrepreneuses dans la région Asie-Pacifique et sur d'autres marchés émergents. À la fin de l'année 2021, plus de 40 millions de dollars ont été collectés grâce à ces obligations.

51. L'une des principales priorités du FENU en matière de ***financement du développement local*** est de débloquer des financements d'institutions financières nationales et internationales pour renforcer les infrastructures et développer les économies locales. En 2021, 390 investissements localisés du FENU, d'un montant de 24,7 millions de dollars, ont permis de débloquer quelque 7,6 millions de dollars de financement international et plus de 37 millions de dollars de ressources nationales.

52. L'initiative de financement local du Fonds permet de débloquer des financements pour les infrastructures locales et le développement économique local auprès des banques nationales. Elle conjugue le capital catalytique du FENU, l'assistance technique et les stratégies d'atténuation des risques pour structurer des opérations susceptibles d'être financées. En 2021, la réserve d'initiatives mondiales comptait 133 investissements d'une valeur totale de 170 millions de dollars. Ces projets ont eu l'effet de levier catalytique et l'effet de démonstration recherchés. Ainsi, en 2021, sur la base de l'expérience de l'initiative, le Ministère des finances de la Tanzanie a demandé au FENU d'intensifier son appui au développement du marché national des capitaux via des obligations de financement de l'infrastructure sur le marché boursier national. La transaction initiale, une obligation de financement des infrastructures hydrauliques de 23 millions de dollars, devrait être clôturée en 2022.

53. Le FENU a aidé le Gouvernement royal du Cambodge à approuver le cadre politique de création de la Credit Guarantee Corporation of Cambodia Plc. (CGCC), société publique dont la mission consiste à contribuer à la diversification de l'économie en opérant une transition des secteurs de l'habillement et du tourisme dont elle est excessivement dépendante à l'industrie légère, l'électronique et la robotique. Le FENU a investi 150 000 dollars lancer la structure, qui a émis 182 garanties de crédit pour une valeur totale de 13 millions de dollars. Vingt-deux pour cent des prêts ont été accordés à des entreprises dirigées par des femmes.

54. Au Bangladesh, le FENU a fourni un financement concessionnel pour réduire les risques liés à l'investissement dans une entreprise sociale de patates douces à chair orange. Ce financement a permis de débloquer un prêt commercial et une contribution de la collectivité locale, ouvrant des perspectives d'emploi à 5 000 agriculteurs (dont 3 000 femmes) tout en augmentant le revenu des agriculteurs de 25 %. Ce modèle sera reproduit pour élargir la marge de manœuvre budgétaire locale et stimuler la formation de capital fixe par la construction d'installations de stockage.

55. En Ouganda, le FENU, en partenariat avec la Banque de développement du pays, gère un instrument de financement mixte, « Support to Agricultural Revitalization & Transformation (START) », qui fournit un capital d'amorçage et une assistance technique aux petites et moyennes entreprises agroalimentaires du nord de l'Ouganda. En 2021, plus de 70 de ces entreprises ont reçu des services de conseil, trois d'entre elles des prêts concessionnels et deux, une aide remboursable au titre du fonds de redressement des petites entreprises, ce qui a profité à plus de 2 100 agriculteurs.

56. En 2021, le partenariat entre le FENU et la First Rand Bank a été finaliste du concours britannique Mobilizing Institutional Capital Through Listed Product Structures (MOBILIST) visant à encourager les plateformes durables qui mobilisent des capitaux pour le développement sur les marchés d'actions cotées de Londres. Le prix a été annoncé lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow. L'ambition, à travers ce partenariat, est de créer une plateforme d'investissement cotée en bourse, axée sur la titrisation d'infrastructures durables (« ELIPSIS »), pour favoriser l'accroissement des investissements dans les

infrastructures vertes et résilientes aux changements climatiques en titrisant, à Londres, les expositions à maturité dans les infrastructures climatiques ou vertes, libérant ainsi les bilans pour la réalisation d'investissements supplémentaires sur ces mêmes marchés.

57. Le Fonds international d'investissement municipal est un instrument de la Coalition de Málaga, dirigée par le FENU et Cités et Gouvernements Locaux Unis, axé sur la défense d'un écosystème financier mondial œuvrant pour les villes et les collectivités locales. Le fonds a été créé à l'issue d'un processus concurrentiel géré par le FENU. En 2021, Meridiam, le gestionnaire du fonds, a obtenu des capitaux pour sa première acquisition de 290 millions d'euros. Le mécanisme d'assistance technique du fonds, géré par le FENU, a soutenu le développement de projets dans trois villes.

58. ***Libération des financements pour les femmes.*** Le FENU soutient et crée des instruments de financement innovants visant à combler le déficit de financement à l'intention des femmes. En Asie, il a lancé le Fonds de redressement des entreprises détenues ou dirigées par des femmes pour les aider à lutter contre la pandémie et à se relever grâce à des solutions numériques et au commerce électronique. Au Cambodge, le FENU a apporté son soutien à plus de 27 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises, et 7 000 emprunteurs ont bénéficié d'un financement à l'appui de la reprise. SHE Investments, l'un des partenaires du FENU au Cambodge, a conçu et lancé la seule application d'aide aux entreprises axée sur le genre et culturellement adaptée qui cible les microentreprises et les petites entreprises appartenant à des femmes. Plus de 6 000 entreprises se sont inscrites sur cette application de comptabilité. Boost Capital, partenaire du FENU, a décaissé 825 prêts par voie numérique, pour un total de plus d'un million de dollars, afin de soutenir le redressement des entreprises.

59. Au Myanmar, le projet d'inclusion économique et financière des femmes, achevé en 2021, a œuvré avec des groupes d'épargne et des institutions de microfinance à l'amélioration de l'écosystème d'inclusion financière. L'initiative a touché plus de 165 000 femmes, dont près de 15 000 ont eu accès à de nouveaux produits et services financiers. La conception de produits tenant compte des questions de genre au Myanmar est une première qui est en cours de reproduction dans deux nouveaux pays en Asie et deux autres en Afrique.

60. Au Sénégal, le FENU aide le Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS), le fonds d'État, à gérer le Fonds d'autonomisation économique des femmes (WE! Fund) en fournissant des fonds propres et en accordant des prêts aux petites et moyennes entreprises et aux partenariats public-privé, l'accent étant mis sur l'autonomisation économique des femmes. Le Fonds souverain a réalisé son premier investissement, en 2021, dans une boulangerie industrielle connectée aux chaînes de valorisation locales, favorisant ainsi le développement économique. Capitalisé à hauteur de 2 millions de dollars, le Fonds dispose d'une réserve de projets permettant de répondre à un besoin d'investissement total de 15 millions de dollars.

61. En soutien à la transformation structurelle en faveur de l'autonomisation économique des femmes, le FENU a investi 426 505 dollars dans des structures partenaires locales, au Bangladesh, au Mali et en Tanzanie, destinés aux investissements exploitant les outils du FENU pour évaluer le développement économique local en tant compte des questions de genre. Depuis 2018, le FENU a financé 35 projets bénéficiant à plus de 36 000 femmes et décaissé plus de 3 millions de dollars en subventions et en prêts ayant permis de débloquer 6,06 millions de dollars auprès des partenaires locaux.

Partenariats stratégiques avec des organismes du système des Nations Unies pour financer la réalisation des objectifs mondiaux

62. Le FENU a constaté une augmentation de la demande d'autres entités des Nations Unies d'accéder à son mandat en matière d'investissement et à sa boîte à outils pour débloquer des capitaux privés à l'appui de leurs objectifs, ce qui a donné lieu à plusieurs collaborations nouvelles. Le FENU a reçu 28 millions de dollars de financement du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, et 7,9 millions de dollars de neuf entités partenaires des Nations Unies. Le PNUD est le principal partenaire du FENU, et les deux organisations se sont engagées dans 40 programmes communs et de nombreuses initiatives conjointes.

63. Ainsi, grâce à l'appui financier du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, le FENU s'est associé au PNUD et à d'autres entités des Nations Unies dans 10 pays pour soutenir des approches de cadre de financement national intégré permettant la mobilisation, la planification et l'allocation de fonds à des fins de réalisation des objectifs mondiaux. Au Cambodge, l'initiative commune vise à élaborer un cadre répondant à la nécessité d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et les sources non traditionnelles de financement du développement. Pour étayer le cadre, le FENU a réalisé plusieurs diagnostics stratégiques, y compris une évaluation des marchés de capitaux pour éclairer l'émission future de la dette souveraine du pays, ainsi qu'une évaluation des notations souveraines non sollicitées pour le gouvernement en quête de sa première notation souveraine, ce qui ouvrira la voie à de nouveaux flux de financement durable. Dans le cadre de la fenêtre de financement du Fonds commun (composante 2, sur la catalyse des investissements stratégiques), le FENU a obtenu la deuxième allocation de fonds la plus importante. Le financement approuvé pour le FENU par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable s'élève à 14,1 millions de dollars.

64. Aux Fidji, le FENU et le PNUD ont lancé l'initiative « Investir dans les récifs coralliens et l'économie bleue », qui constitue une réserve de projets et d'entreprises pouvant être financés, dédiés à la protection l'écosystème marin, et les aide à accéder à des capitaux d'investissement. Plus de 30 opérations et entreprises bénéficieront d'une assistance technique, et trois opérations relevant du financement mixte seront financées au cours des deux premières années. En 2021, le FENU a accordé un premier prêt concessionnel et une subvention à une entreprise spécialisée dans la conservation des récifs de requins pour lui permettre d'améliorer ses opérations commerciales et d'étendre ses activités de restauration et de conservation de l'écosystème marin et côtier. Le FENU a aidé le Gouvernement des Fidji à préparer l'émission de sa première obligation bleue souveraine en 2022, notamment en définissant un cadre obligataire pour le développement durable et en constituant une réserve de projets de conservation marine prêts à être financés.

65. Depuis 2018, le FENU et le PNUD unissent leurs efforts en faveur de la construction d'une centrale électrique solaire de 10,5 mégawatts en Gambie, un projet soutenu par le mécanisme associé aux mesures d'atténuation appropriées au niveau national. Le rôle du FENU consiste à mettre sur pied un mécanisme de garantie d'environ 10 millions de dollars afin de réduire les risques liés aux investissements du secteur privé et d'attirer des capitaux commerciaux en faveur du projet. La mise en œuvre a commencé en 2021, et la désignation du producteur d'électricité indépendant qui réalisera le projet a permis de franchir une étape importante. Cette initiative sert de modèle reproductible pour les garanties gérées par le FENU, contribuant à sécuriser les investissements commerciaux dans les énergies renouvelables.

66. Non seulement le FENU offre aux entités des Nations Unies un accès à sa boîte à outils unique de prêts et de garanties, mais il propose également une collaboration

avec son fonds BUILD, géré par un investisseur à impact basé à Genève. Les entités des Nations Unies peuvent ainsi faire appel à des acteurs commerciaux et mobiliser des capitaux commerciaux pour leurs projets. C'est ce qui se passe au Malawi, où le FENU soutient le BUILD Malawi Fund, constitué en société en 2021, qui a reçu son premier investissement d'ancrage du FENU, financé par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Le FENU s'est associé au PNUD et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour créer la réserve de projets et procéder aux vérifications nécessaires concernant les investissements éventuels dans le secteur agricole.

67. Grâce à son Initiative de conseil en investissement, le FENU a étendu son appui au système des Nations Unies pour le développement à 10 pays d'Afrique, en fournissant des conseils pratiques sur le financement du développement, en recensant et en soutenant les investissements durables et en explorant des initiatives innovantes de financement du développement ciblant le secteur privé et la communauté des investisseurs, notamment avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme alimentaire mondial (PAM) et ONU-Femmes. Le FENU met ainsi son mandat unique en matière d'investissement, en soutenant le déploiement d'instruments financiers et d'entités intermédiaires de financement mixte, au service des autres entités des Nations Unies.

B. Moyens mis en œuvre par le FENU : analyse de l'efficacité institutionnelle

68. Les objectifs fixés dans 27 des 24 indicateurs de l'efficacité institutionnelle sont en passe d'être atteints ou ont été dépassés pour 2021.

69. S'il a dépassé la fourchette cible de mobilisation de ses ressources autres que les ressources ordinaires, le FENU n'a pas atteint le montant total de ressources prévu dans le Cadre stratégique pour lui permettre d'intervenir efficacement et d'assurer une présence physique dans 40 pays parmi les moins avancés. Ses ressources ordinaires[9] sont restées plus ou moins stables, à 14,7 millions de dollars, en 2021, et représentaient 10,7 % des recettes totales, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 30 % fixé dans le pacte de financement pour 2023. Elles restent bien inférieures à l'objectif de 25 millions de dollars par an. Onze partenaires ont contribué aux ressources ordinaires du FENU en 2021, contre 13 en 2020.

70. Les recettes provenant d'autres ressources ont augmenté de 84,8 %, passant de 66 millions de dollars en 2020 à 122 millions en 2021. Les cinq principaux contributeurs ont été le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, l'Union européenne, les gouvernements suédois et suisse, et la Fondation Bill et Melinda Gates. Le FENU a renforcé la coopération avec le système des Nations Unies pour le développement et, en conséquence, les ressources reçues via le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires ont considérablement augmenté, représentant désormais environ 20,5 % des ressources totales. Les contributions du secteur privé et des organisations non gouvernementales ont augmenté d'environ 20 % en 2021 par rapport à 2020.

[9] Les ressources ordinaires incluent la contribution du PNUD. Tous les chiffres se rapportant aux ressources et aux dépenses de 2021 sont arrêtés au 17 mars 2022 et font l'objet d'ajustements jusqu'à la publication des états financiers vérifiés. La méthode de calcul employée pour les estimations concernant les ressources de 2021 est la même que celle utilisée depuis 2018, afin de permettre la comparaison d'une année à l'autre et de les confronter aux objectifs fixés dans le Cadre stratégique pour la période 2018-2021.

Figure 1
Ressources et dépenses du FENU sur la période 2015-2021
(En millions de dollars)

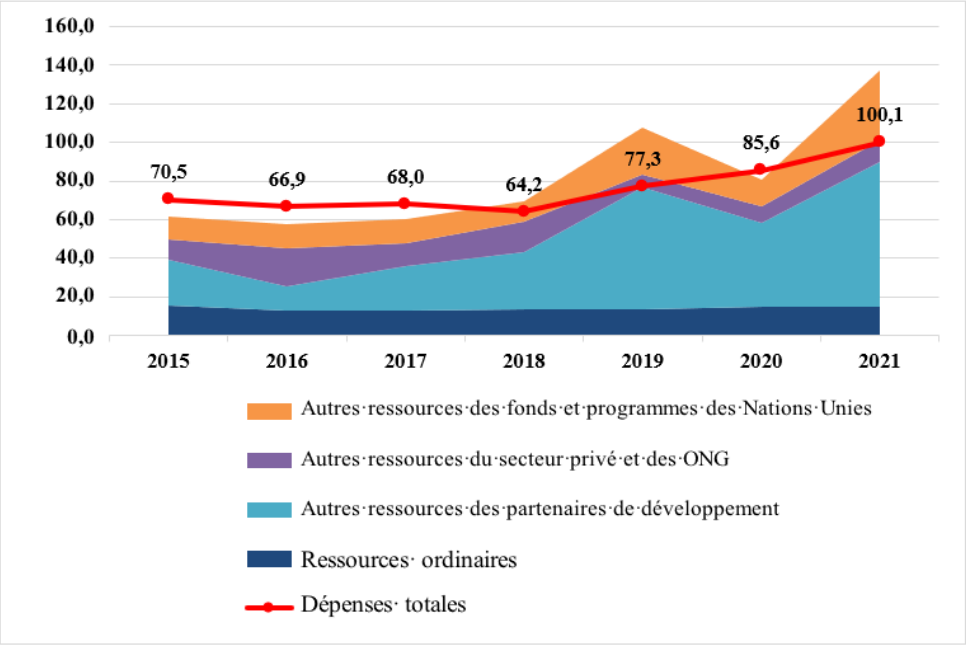

71. Le FENU a levé un capital de plus de 11 millions de dollars pour son entité intermédiaire dans les pays les moins avancés, le mécanisme BRIDGE. Le montant total désormais levé pour atteindre l'objectif exceptionnel de comptabilisation à l'actif de 50 millions de dollars du mécanisme s'élève à 15,5 millions de dollars.

72. Le fonds d'affectation spéciale du FENU pour le financement des projets destinés aux plus isolés reste un instrument important pour attirer des ressources partiellement préaffectées, le montant des contributions ayant atteint 15,7 millions de dollars en 2021. Depuis son lancement en 2016, neuf partenaires ont abondé le fonds d'affectation spéciale à hauteur de 56,6 millions de dollars.

73. En ce qui concerne l'exécution des programmes, les dépenses ont augmenté de 17 %, passant de 85,6 millions de dollars en 2020 à un montant record de 100 millions de dollars en 2021. Cette hausse est due à l'amélioration de l'exécution des programmes dans les domaines des économies numériques inclusives et du financement du développement local. Le FENU a constamment augmenté son volume d'activités depuis 2018, ses dépenses s'établissant à 64,2 millions de dollars en 2018 et 77,3 millions de dollars en 2019.

74. En 2021, le FENU a investi et apporté une assistance technique dans 37 pays parmi les moins avancés. Toutefois, il ne maintient qu'une faible présence dans six de ces pays, où les activités relatives aux programmes sont limitées, sans présence régulière de personnel, voire les deux. Le FENU a continué de soutenir plusieurs pays qui ne comptent pas parmi les moins avancés, notamment lorsqu'il était possible de faire bénéficier les populations de l'inclusion financière et numérique et du financement municipal, mais aussi de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire. Ainsi, le FENU a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et les commissions économiques régionales pour renforcer les capacités des collectivités locales dans 16 villes du monde, en soutenant un relèvement durable, résilient et inclusif après la pandémie de COVID-19 et en mettant l'accent sur l'exploitation des solutions numériques et les

perspectives en matière d'économie verte. L'initiative fournit une plateforme de partage des bonnes pratiques permettant d'éclairer les villes pilotes dans leurs activités.

75. Les activités de plaidoyer, de communication et de sensibilisation du FENU continuent de renforcer son rôle stratégique dans le domaine du financement du développement durable, notamment en tant que partenaire reconnu de l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable. Le FENU s'est engagé de manière proactive dans les préparatifs de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, les collectivités locales et les associations municipales, ainsi que dans les efforts de plaidoyer mondial déployés en faveur du financement de l'adaptation locale aux changements climatiques. Il a organisé une conférence mondiale de deux jours à l'intention des emprunteurs souverains afin d'étudier les possibilités et les difficultés d'accès des pays les moins avancés aux marchés des capitaux dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes. Le FENU a continué d'enregistrer une forte croissance de ses communications numériques et de ses actifs en ligne. Le nombre de visiteurs des sites Web du Fonds a augmenté de 45 % sur l'année, et celui de ses abonnés sur les réseaux sociaux a progressé de 18 %.

76. Le FENU s'est vu décerner pour la neuvième année consécutive une opinion sans réserve du Comité des commissaires aux comptes sur ses états financiers pour 2021. Aucune des recommandations du Comité n'est restée en souffrance.

77. Les résultats du FENU dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes indiquent que l'organisation a atteint ou dépassé 88 % des objectifs en 2021. Les progrès ont été maintenus pour presque tous les indicateurs, y compris la planification stratégique liée au genre, les résultats des programmes, l'évaluation, les connaissances et la communication. Les dépenses consacrées aux activités qui comportent une importante composante genre (« GEN2 ») et qui ont le genre comme objectif principal (« GEN3 ») ont constitué 69 % des dépenses totales, contre 56 % en 2020. Toutefois, la représentation égale des femmes dans le personnel, en particulier aux niveaux supérieurs, doit faire l'objet d'une attention accrue. Conformément à la recommandation de l'examen critique par les pairs mené avec le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) en 2021 pour évaluer la performance du FENU par rapport au plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies, l'organisation, conformément au nouveau cadre stratégique, intensifiera ses efforts pour investir dans le renforcement des capacités en matière d'égalité des genres, dans des programmes dédiés à l'égalité des genres et dans le dispositif relatif aux questions de genre et la parité des effectifs à tous les niveaux.

78. Dans la formulation de son Cadre stratégique pour la période 2022-2025, le FENU a dressé un nouveau tableau récapitulatif des résultats et des ressources. Cette nouvelle version est présentée à l'annexe 2 du présent rapport.

C. Engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent

79. En 2021, le FENU a maintenu son engagement en faveur de l'évaluation indépendante : il a achevé trois évaluations et en a lancé quatre autres, dépensant au total 800 000 dollars (0,93 % des dépenses relatives aux programmes), ce qui est proche de l'objectif de 1 % fixé dans la politique d'évaluation du PNUD.

80. Le Cadre stratégique pour la période 2018-2021 et la stratégie d'accompagnement du FENU en matière de genre ont fait l'objet d'une importante

évaluation, cofinancée par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, dans laquelle il est établi que le FENU s'était bien positionné sur la période pour répondre comme il se doit aux principaux engagements politiques internationaux, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Selon cette évaluation, le FENU a bien adapté ses programmes aux thèmes de développement émergents et à l'évolution des systèmes de marché des finances publiques et privées tout en tirant parti de son mandat unique en matière d'investissement pour catalyser les ressources destinées aux projets alignés sur les objectifs de développement durable.

81. L'évaluation a mis en évidence un modèle de financement sous pression, dont les ressources ordinaires sont restées inférieures aux prévisions, ce qui fait peser une menace sur la viabilité institutionnelle du FENU. Comme prévu dans son nouveau cadre stratégique, il lui est recommandé de définir une vision et une mission communes, ainsi qu'un ensemble intégré d'objectifs, pour clarifier sa proposition de valeur et ouvrir la voie à une approche plus cohérente du financement institutionnel et de la mobilisation des ressources. Il a été constaté que le FENU avait progressé de manière satisfaisante dans l'intégration d'une approche axée sur le genre dans ses travaux. Néanmoins, des ressources et des compétences spécialisées supplémentaires auraient permis d'améliorer la prise en compte des questions de genre dans les programmes et mécanismes de reddition de comptes. Enfin, il est recommandé au FENU d'envisager l'adoption d'une approche plus intégrée au niveau des pays pour tirer parti des possibilités de financement et de programmation, et de procéder à un examen de ses efforts de mobilisation des ressources, notamment en vue de la comptabilisation à l'actif exceptionnelle de son entité intermédiaire, le mécanisme BRIDGE.

82. Le programme sur l'emploi, les compétences et l'accès aux financements pour les femmes et les jeunes mené conjointement par le FENU et le Centre du commerce international en Gambie a démontré comment les objectifs de résilience climatique pouvaient être pris en compte dans la planification du développement local, en créant une structure via laquelle canaliser le financement climatique international. Parallèlement, sa composante liée au développement des compétences a contribué à l'amélioration de l'offre, de la qualité et de la pertinence de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels pour les jeunes, même si, à ce jour, les effets sur la création d'emploi sont restés limités. L'évaluation du Programme de transition vers une finance accessible à tous (SHIFT), qui soutient les microentrepreneurs ruraux, a confirmé la pertinence et l'efficacité de l'appui aux services numériques pour les microentrepreneurs, un secteur important et négligé de l'économie du Bangladesh. Le projet a ainsi permis de soutenir le pilotage de 10 services numériques, impliquant 7 000 bénéficiaires dans la phase pilote et touchant plus de 2,3 millions de personnes une fois le projet étendu.

83. Le FENU a continué d'appuyer le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et contribué aux efforts d'évaluation du système des Nations Unies. Il reste ouvert à des partenariats renforcés avec les bureaux d'évaluation des Nations Unies, les États Membres et d'autres parties prenantes clés du système d'évaluation international afin de mener des actions communes.

III. Perspectives

84. Après trois années consécutives de croissance et de records historiques en matière de dépenses afférentes aux programmes, le FENU se trouve à une croisée de

chemins enthousiasmante. Sa proposition de valeur n'a jamais été aussi pertinente pour les pays les moins avancés, la mise en œuvre du Programme 2030 et les tendances émergentes du financement du développement, tandis que l'organisation jette les bases d'une nouvelle proposition en matière d'investissement et de modèle de partenariat dans son Cadre stratégique pour la période 2018-2021. Le Fonds a renforcé sa capacité à gérer et déployer une dette à des conditions concessionnelles et d'autres instruments relevant d'un financement mixte, ce qui lui a permis de constituer un portefeuille d'investissements et d'obtenir des résultats. Il entend continuer d'affiner et de développer cette capacité unique dans la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la période 2022-2025, aidant ainsi encore les pays les moins avancés à atteindre une croissance économique durable et inclusive et à se remettre des effets de la COVID-19.

85. Le FENU continuera d'évoluer vers un profil d'organisation de développement et d'institution de financement du développement hybride, en combinant systématiquement la fourniture de capitaux et de services de conseil financier avec le développement des capacités, l'assistance technique et les conseils pratiques dans ses domaines de travail de longue date : les économies numériques inclusives et le financement local porteur de changements. Au cours de l'année à venir, il renforcera ses compétences spécialisées dans les marchés des capitaux et d'investissement au niveau mondial et national.

86. En s'appuyant sur les progrès accomplis en 2021, le FENU approfondira les partenariats avec le système des Nations Unies pour le développement afin de mettre au point des solutions de financement évolutives dans des domaines clés tels que l'autonomisation économique des femmes, les changements climatiques, l'énergie, la biodiversité et les systèmes alimentaires. Le FENU offrira ses capacités de financement uniques en tant que service à l'intention de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement.

87. Pour améliorer la pertinence de son action et sa réactivité aux priorités des pays les moins avancés, le FENU approfondira son engagement auprès des gouvernements et autres représentants des pays les moins avancés, ainsi que des équipes de pays des Nations Unies, en s'appuyant sur son réseau nouvellement créé de responsables des relations avec les pays. Ce faisant, il œuvrera avec les pays à l'accélération de la mise au point de projets de développement durable prêts à être financés.

88. Le FENU reconnaît qu'il est important que les fonctions d'évaluation et de gestion des résultats soient solides pour tirer des enseignements et en tenir compte dans les programmes et les investissements à grande échelle. Au cours de la période du nouveau cadre stratégique, le FENU entend renforcer ses capacités et ses systèmes de gestion des résultats et de l'impact et accroître ses investissements dans les évaluations institutionnelles et thématiques.

89. Tandis que le système des Nations Unies pour le développement évolue et répond aux nouveaux enjeux mondiaux, le FENU suivra les conseils des États Membres en soutenant l'appel à l'action du Secrétaire général dans « Notre programme commun ». Ce faisant, il s'efforcera de tirer parti de compétences acquises sur plusieurs décennies dans le domaine du financement de l'aide jusqu'au dernier kilomètre pour adopter de nouvelles approches visant à stimuler les investissements dans les objectifs de développement durable.